

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES	h1	habitation unifamiliale	■																
		h5	projet intégré d'habitation		■															
		p1	communautaire récréatif			■														
		u1	utilité publique légère				■													
			LOGEMENTS	Nombre de logements min.		1	10	0												
				Nombre de logements max.		1	35	0												
	STRUCTURE / BÂT	Isolée		■	■															
		Jumelée																		
		Contiguë																		
	BÂTIMENT	Hauteur maximum (étage)		2	3	--														
		Largeur minimum (m)		7	7	--														
		Superficie de bâtiment au sol minimum (m ²)		67	67	--														

TERRAIN	Superficie minimum (m ²)		(1)	4000	--													
	Largeur minimum (m)		50	50	--													
	Profondeur minimum (m)		60	60	--													

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES	Avant minimum (m)		10	15	--														
		Avant maximum (m)		--	--	--														
		Latérale minimum (m)		5	10	--														
		Total des deux latérales minimum (m)		10	20	--														
		Arrière minimum (m)		9	15	--														
		Espace naturel (%)		60	60	--														
		Rapport espace bâti / terrain max.		0,08	0,08	--														
		Rapport espace plancher / terrain max.		--	--	--														
		Nombre de logement / hectare max.		--	--	--														

DISPOSITIONS SPÉCIALES		(2)	(2)															
		(3)	(3)															
		(5)	(4)															
			(5)															

ZONE:	Vc 501
<i>De villégiature</i>	

USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :

DISPOSITIONS SPÉCIALES:
<ol style="list-style-type: none"> (1) Superficies prescrites au règlement de lotissement (2) PIIA 002 - Implantation en montagne (3) PIIA 017 - Construction et aménagement le long de l'Autoroute 15 (4) 14,1,1 - Projet intégré d'habitation (5) PIIA 013 - Travaux de construction dans certaines zones

AMENDEMENTS		
Date	No. Règlement	Usage/limite/norme
2011-12-15	2011-U56-2	
2018-04-20	2018-U53-73	

ANNEXÉE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO:	2009-U53	
ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO:	2009-U54	
MISE À JOUR:	août 2018	